

altis

ADVANCED LEGAL TRAINING

Programmes en ligne
de **mise en conformité**
avec le **droit de la concurrence**



1.

Plus de cent pays dans le monde ont déjà mis en place un système de droit de la concurrence et vingt autres sont en passe de le faire. La mise en conformité avec les règles de concurrence et le respect de ces règles devraient donc être au centre de la stratégie de gestion des risques de toutes les entreprises.

Introduction



altis – programme en ligne de mise en conformité avec le droit de la concurrence

6 Rentable et facile à utiliser. 9

6 Les principaux atouts qui font de ce programme un leader sur le marché sont les fonctionnalités de personnalisation et de gestion en ligne, qui autorisent son utilisation par des profanes en droit. 9

FT Innovative Lawyers, utilisation de la technologie
Innovations exceptionnelles
Rapport spécial FT, juin 2006

Les infractions aux règles du droit de la concurrence peuvent avoir des conséquences très graves tant pour les entreprises et leur personnel que pour leurs actionnaires, notamment :

- de lourdes amendes ;
- un préjudice en termes de réputation ;
- des poursuites à la fois contre la personne morale et contre les personnes physiques ;
- des sanctions pénales (y compris des peines d'emprisonnement) ;
- la révocation d'administrateurs ; et
- la mobilisation de ressources managériales et financières considérables pour la gestion des cas d'infraction au droit de la concurrence.

La mise en place d'un programme efficace de mise en conformité avec le droit de la concurrence permet de réduire nettement les risques d'infraction aux règles de concurrence. Par ailleurs, dans de nombreuses juridictions, même en cas d'infraction, le fait que votre entreprise puisse démontrer une réelle volonté d'agir en conformité avec les règles du droit de la concurrence peut être pris en compte par les autorités de concurrence dans la détermination du montant des sanctions infligées.

L'approche traditionnelle de la mise en conformité avec le droit de la concurrence dans les entreprises consiste à faire circuler une version papier d'un manuel de mise en conformité et à organiser à intervalles réguliers des séminaires de formation aux règles du droit de la concurrence.

Cette approche montre clairement ses limites :

- > **Couverture** : lorsqu'une entreprise est active dans plusieurs pays à travers le monde et qu'elle connaît des mouvements de personnel constants, il est difficile de s'assurer que chaque collaborateur a reçu une formation adéquate au droit de la concurrence ;
- > **Pertinence** : les entreprises proposant une multitude de produits / services différents ont besoin d'une série d'outils de formation au respect des règles de concurrence abordant l'ensemble des problèmes de concurrence que peuvent rencontrer les différentes divisions opérationnelles de l'entreprise. La formation est plus efficace si les études de cas peuvent être précisément adaptées aux produits / services et situations rencontrés par chaque division opérationnelle de l'entreprise ;
- > **Mise à jour** : l'actualisation des manuels papier et la mise en place de la « formation en face à face » peut s'avérer difficile, et / ou coûteuse ;
- > **Contrôle** : les entreprises doivent de plus en plus souvent être en mesure d'apporter aux autorités de concurrence la preuve que leur programme de formation interne au droit de la concurrence inclut un mécanisme de « vérification » de la bonne compréhension des principaux enjeux par l'ensemble de leur personnel. Toutefois, les employés sont souvent réticents à se soumettre à des tests écrits.

Pour toutes ces raisons, **Freshfields Bruckhaus Deringer** et **Interactive Dialogues** ont créé **altis**, un programme de formation en ligne aux règles du droit de la concurrence destiné aux non-juristes de votre entreprise. Il est à la fois didactique et convivial.

2.

Rédigé dans un style accessible et convivial, le programme en ligne explique aux utilisateurs les principes juridiques pertinents, fournit des exemples concrets et expose des scénarios pratiques que l'employé est susceptible de rencontrer. Les récapitulatifs des conseils les plus importants ainsi que des questions-test figurent à la fin de chaque module. Ils permettent d'améliorer la compréhension par les utilisateurs des principes juridiques pertinents et de garantir qu'ils sont en mesure d'évaluer à quel moment ils doivent faire appel au département juridique de l'entreprise lorsqu'ils sont confrontés à un problème spécifique.

Avantages



Programme en ligne de mise en conformité **altis** présente les avantages suivants :

- > il couvre de manière très complète les questions clés du droit de la concurrence et notamment : les accords anticoncurrentiels, l'abus de position dominante, les conséquences d'une violation du droit de la concurrence, les enquêtes et les procédures de conformité ;
- > il inclut des versions spéciales des programmes de formation, conçues pour être utilisées conjointement avec les formations traditionnelles en classe (méthode d'apprentissage mixte) ;
- > il présente une flexibilité importante permettant d'adapter les informations juridiques et les études de cas aux besoins spécifiques de votre entreprise ;
- > il comporte des exercices pratiques interactifs et des questions de tests, générées de façon aléatoire pour chaque module ;
- > il est accessible dans le monde entier et à tout moment par une simple connexion Internet ou sur votre Intranet ;
- > il rend possible l'obtention de rapports détaillés au niveau de l'entreprise, par division opérationnelle ou pour chaque employé afin de vous permettre de prouver les efforts de mise en conformité de votre entreprise avec le droit de la concurrence et de déterminer les niveaux de risque au sein de votre entreprise ;
- > il rend possible l'envoi automatique d'emails d'avertissement pour rappeler aux utilisateurs de suivre le programme et pour tester à nouveau la compréhension des règles de concurrence par les utilisateurs ;
- > il ne requiert l'installation d'aucune technologie complexe. Les technologies requises sont un PC Pentium 1 ou supérieur, système d'exploitation Windows 98 ou supérieur, activé pour Javascript, navigateur Internet 4.0 ou supérieur, Firefox et Netscape 6.0 ou version supérieure, résolution d'écran 800 x 600 (SVGA) ou supérieure ;
- > sa rentabilité est certaine : **altis** vise à faire profiter votre entreprise des avantages de l'apprentissage interactif à un coût minimal.

En permettant au responsable chargé de la mise en conformité avec les règles de concurrence au sein de votre entreprise d'identifier les risques ou les insuffisances de compréhension, **altis** permet d'optimiser l'organisation périodique de séminaires de formation pour traiter des questions qui sont importantes pour votre entreprise. **altis** permet donc à votre entreprise d'optimiser les ressources financières et le temps consacrés à la mise en conformité avec le droit de la concurrence.

3.1

La capture d'écran ci-dessous vous donne un aperçu des programmes altis de formation sur la conformité au droit de la concurrence.

Exercices interactifs

The screenshot shows a web-based interactive training module. At the top, the logo for 'INTERACTIVE DIALOGUES' is visible. The main title is 'Why compliance is important' with a subtitle 'financial consequences of non-compliance'. The text explains that failure to comply with European competition law can have severe financial consequences for a company named ABC, and that fines are a percentage of global turnover. It asks the user, 'What do you think the maximum percentage is?' and provides instructions to use a sliding scale. A vertical scale on the left is set to 10%, and a 3D pie chart shows a green slice representing 10% of the total. To the right, there is an image of several 100 Euro banknotes. A 'Feedback' box states that the current maximum percentage is 10% and that in 2006, this would have amounted to a fine of €xx.xx million for ABC. An information icon is also present with the instruction to click it for a real-world example. At the bottom, there are navigation buttons (back, forward, home, search) and a progress indicator showing '8/58'.

INTERACTIVE DIALOGUES

Why compliance is important

financial consequences of non-compliance

Failure to comply with European competition law could have severe financial consequences for ABC.

The fines imposed are a percentage of a company's **global turnover**.

What do you think the maximum percentage is?

Click and hold the left mouse button on the sliding scale and drag it into position; then click **Submit**.

Maximum fine as % of global turnover

percent

25
20
15
10
5
0

10%

Feedback

As you can see, the current maximum percentage is **10%**. For your information, in 2006, this would have amounted to a fine of **€xx.xx million** for ABC.

Click the information icon to read about a real world example.

Click Next to continue.

8/58

Internet


3.2

La capture d'écran ci-dessous vous donne un aperçu des programmes altis de formation sur la conformité au droit de la concurrence.

Scénarios

The screenshot shows a web-based interactive dialogue window. The title bar reads "INTERACTIVE DIALOGUES" and "Horizontal agreements market sharing - scenario". The main content area contains the following text:

Suppose you meet a competitor at a trade show. While discussing business issues, you both agree to divide the market geographically in order to resolve some of the difficulties you are both facing.



You both believe that this will also benefit the customers, as you will both be able to apply your resources to a smaller area.

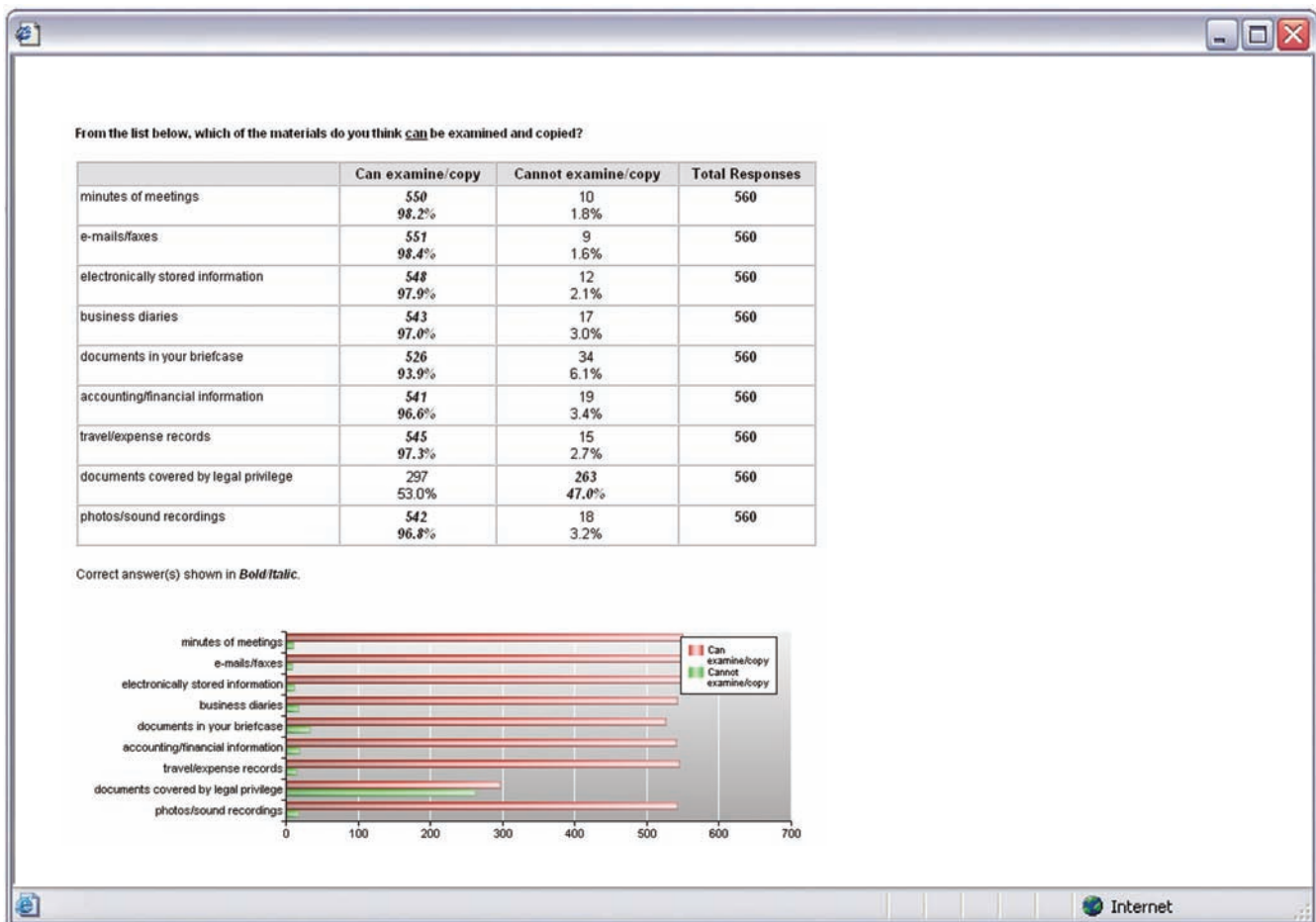
On the right side, there is a question: "Is this acceptable behaviour?". Below it are two radio buttons: "Yes" (unselected) and "No" (selected with a green checkmark). A "Feedback" box contains the text: "The answer is **No**. This is **market sharing**, which is illegal. Even an informal meeting with a competitor to discuss such issues may lead to fines." Below the feedback box is an information icon and the text: "Click the information icon to read about a real world example."

At the bottom of the window, there are navigation icons: a close button (X), a help button (?), a menu button (three lines), and a "Next" button. The text "Click Next to continue." is displayed next to the "Next" button. The page number "16/58" and the "Internet" logo are also visible.

3.3

La capture d'écran ci-dessous vous donne un aperçu des programmes altis de formation sur la conformité au droit de la concurrence.

Fonctions très complètes de gestion des rapports



4.

Quelques généralités sur Freshfields Bruckhaus Deringer et Interactive Dialogues.

Qui sommes-nous ?

Une fois de plus, nous sommes heureux de reconnaître la valeur de Freshfields Bruckhaus Deringer... C'est la deuxième année consécutive que ce cabinet obtient cette distinction, en grande partie due aux talents exceptionnels de ses employés dans plusieurs juridictions. Ce cabinet est assurément le meilleur dans les matières touchant au droit de la concurrence.

Who's Who Legal, communiqué de presse, avril 2006

Interactive Dialogues est l'une des organisations les plus orientées client et coopératives avec lesquelles il m'a été donné de traiter en 25 ans d'activité. Tout problème soumis, par exemple des modifications logicielles pour mieux tenir compte de nos besoins, est immédiatement pris en charge.

Leur logiciel a été bien conçu et est adaptable. Interactive Dialogues assume entièrement ses responsabilités pour ses opérations.

Client Global Fortune 200 depuis 2001

Freshfields Bruckhaus Deringer

Freshfields Bruckhaus Deringer est l'un des principaux cabinets d'avocats internationaux. Forts de 2.500 avocats répartis dans 28 bureaux dans le monde, nous offrons un service intégré à des entreprises nationales et internationales, des institutions financières, des gouvernements et des organisations gouvernementales.

Notre groupe Antitrust, Competition and Trade (ACT) compte plus de 250 spécialistes actifs dans 16 pays en Europe, aux Etats-Unis et en Asie. Nous conseillons nos clients sur tous les aspects du droit économique et du droit de la concurrence, et plus particulièrement en matière de contrôle des concentrations, d'accords de licence et de distribution, de mise en conformité et de respect du droit de la concurrence, de pratiques restrictives, d'abus de position dominante, d'enquêtes portant sur des cartels, d'aides d'État, de libéralisation des secteurs réglementés, de privatisation, de marchés publics et commerce, y compris dans des affaires concernant l'O.M.C. Le groupe ACT jouit d'une excellente réputation et est largement reconnu comme une pratique de premier ordre par les principaux guides, répertoires et autres publications. Plus récemment, nous avons reçu la distinction de « Global Competition Law Firm of the Year 2006 » (Cabinet d'avocats en concurrence mondiale) pour la deuxième année consécutive par Who's Who Legal et sommes classés comme étant le meilleur cabinet legal en matières de concurrence, pour la troisième année consécutive, dans la « Competition Super League » du magazine PLC Cross-border. Notre cabinet ACT est également classé premier dans l'enquête GCR (Global Competition Review) des 100 clients et concurrents en 2006, au cours de laquelle les services juridiques internes ont dû nommer leur cabinet d'avocats de concurrence préféré et les concurrents leur principal concurrent.

Interactive Dialogues

Interactive Dialogues est une société privée implantée à Guildford et à Bruxelles. Elle a aidé de nombreux clients 'Fortune 500' à améliorer leur approche sur la conformité légale et éthique par une formation en ligne.

Nous offrons à nos clients un cadre avancé de communication électronique en vue de créer, fournir, suivre et commenter une large gamme d'outils de mise en conformité. Ce cadre permet aux entreprises d'atteindre les niveaux élevés de conformité exigés par les autorités compétentes.

Informations complémentaires

Nous restons à votre disposition pour toute information complémentaire sur **altis** et pour une démonstration du programme à votre demande.

Vous pouvez contacter :

INTERACTIVE DIALOGUES



Els Hanssens
Account Manager
Interactive Dialogues
+32 (0)477 28 35 01
els.hanssens@interactivedialogues.com
www.interactivedialogues.com

altis